

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

N ° CD8

présenté par

Mme Bonnivard, M. Saddier, M. Hetzel, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Louwagie,
Mme Duby-Muller et M. Rolland

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.